



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR7401122**

APPELLATION DU SITE

**Ruisseaux de la région de Neuvic**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7401122

### 1.3 Appellation du site

Ruisseaux de la région de Neuvic

### 1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

### 1.5 Date d'actualisation

15/03/2017

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
<b>Adresse :</b>	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/08/1998
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	30/09/2016
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	07/12/2004
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	12/12/2017
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	27/05/2009
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	27/05/2009
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763793">http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763793</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude :**2.22389°

**Latitude :**45.31944°

## 2.2 Superficie

149 ha

## 2.3 Superficie marine

0 %

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR63	74	Limousin

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
19	Corrèze	100

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
19102	LAMAZIERE-BASSE	Oui
19110	LATRONCHE	Oui
19148	NEUVIC	Oui
19228	SAINT-PANTALEON-DE-LAPLEAU	Oui

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

### Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			0.1		G	C	C	B	C

<a href="#">6430</a> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin			0.23		G	B	C	C	C
<a href="#">91E0</a> Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X		0.03		G	B	C	B	B
<a href="#">9120</a> Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)			30.22		G	B	C	B	B

### Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

#### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

#### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

#### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

#### Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

#### Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce		Population présente sur le site									Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>			p	1	2	i	P	M	C	B	C	C
F	5315	<a href="#">Cottus perifretum</a>			p			i	P	DD	D			
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>			p	150	300	i	C	G	C	B	A	B
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>			p	60	1800	i	C	G	C	B	A	A
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		X	p			i	P	DD	D			

#### Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

**3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore**

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E	
F		<a href="#">Gobio gobio</a>					i	C							X	
F		<a href="#">Phoxinus phoxinus</a>					i	C							X	
F		<a href="#">Barbatula barbatula</a>					i	C							X	
F		<a href="#">Salmo trutta</a>					i	C							X	
F		<a href="#">Cottus gobio</a>		X			i	P							X	
P		<a href="#">Asphodelus albus</a>					fstems	R							X	
P		<a href="#">Carlina vulgaris</a>					fstems	R							X	
P		<a href="#">Helianthemum nummularium</a>					fstems	R							X	

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11%
N16 : Forêts caducifoliées	30%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	45%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4%
N27 : Agriculture (en général)	8%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Ces trois ruisseaux pépinières de *Austropotamobius pallipes* sont étudiés par le CPIE de Neuvic, le CEMAGREF et la MEP 19. L'extension fait évoluer le site de 100% en linéaire des cours d'eau, vers une diversité de classes d'habitats telle que susvisée, inhérente à la prise en compte du bassin versant d'un des trois ruisseaux pour les raisons évoquées dans les rubriques à suivre.

Compte tenu de la configuration du site, *Austropotamobius pallipes* est très sensible aux menaces d'origine anthropique telles que les perturbations du milieu par les pollutions mécaniques, chimiques et thermiques, les modifications du tracé des berges, mais aussi l'occupation du bassin versant du point de vue de la sylviculture dont l'activité peut être très impactante. Si le risque de vandalisme a été considéré dans la définition de l'extension, la menace biologique de colonisation par une espèce allochtone (*Pacifastacus leniusculus*) est

permanente.

La définition du site, désigné essentiellement pour *Austropotamobius pallipes*, s'est limitée à l'origine au linéaire des cours d'eau. Ce point a réduit essentiellement les mesures de gestion à des opérations scientifiques d'analyses de milieu et de suivis de présence.

Les écueils de vulnérabilité de *Austropotamobius pallipes*, pourront se voir limités sur le bassin versant du ruisseau de Chaumeil, par la prise de mesures de gestion pertinentes et aisément applicables.

## 4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 « Ruisseaux de la région de Neuvic » comprend 3 ruisseaux pépinières de l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), suivis par la MEP Corrèze (19) avec pilotage de la Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne.

Au moment de la proposition du site, en 1998, les Écrevisses à pattes blanches étaient présentes sur les 3 cours d'eau. Aujourd'hui :

l'espèce a - à priori - disparu d'un des trois ruisseaux (le Vent-Haut) sur lequel les dernières prospections ne mettent pas en évidence sa présence, remplacée par une espèce invasive, l'Écrevisse du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*),

elle semble en régression sur le Pont-Aubert où elle connaît des variations d'effectifs et de localisation hors du site Natura 2000,

elle ne se maintient plus dans des proportions assurément viables que sur le ruisseau de Chaumeil où l'Écrevisse du Pacifique n'a pas été détectée jusque-là (bien que présente sur la Luzège depuis plusieurs années, rivière réceptrice de ce ruisseau).

Ainsi, le constat d'une limite amont de présence de la population située sur l'écotone forêt/prairie du bassin, en raison de dégradations morphologiques sur le secteur prairial, indique que des mesures de gestion sur ce secteur pourraient permettre d'étendre la colonisation de l'espèce. La taille modeste du bassin versant du ruisseau de Chaumeil facilitera une mise en place rapide des mesures de gestion avec les propriétaires présents, et pourrait aboutir à des résultats convaincants.

En corrélation avec l'avis très favorable à ce projet d'extension, émis par le MNHN le 16 novembre 2011 (document joint au dossier papier), cette mise en place de mesures de gestion de l'Écrevisse à pattes blanches apparaît aujourd'hui prioritaire sur ce site, aux fins d'y maintenir l'espèce.

Pour compléter les données concernant la présence d'Écrevisses à pattes blanches, le conservatoire botanique du Massif Central a déposé en juin 2010 les résultats d'une étude d'inventaire, de caractérisation et de cartographie des habitats d'intérêt communautaire présents sur cette zone (document joint au dossier sur CD).

Cette étude a mis en évidence la présence de 4 habitats d'intérêts communautaire, dont un d'intérêt prioritaire. Ces habitats couvrent 21,3 % du site. Des groupements végétaux peu fréquents et des espèces floristiques rares dans ce secteur du Limousin ont également été repérés.

La proposition d'extension du site est donc pleinement justifiée par la nécessité de mettre en place des actions de sauvegarde des dernières populations viables d'écrevisses à pattes blanches (un déclin très net étant constaté en Limousin), mais aussi par la présence avérée d'habitats d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, la demande de suppression du site FR7401142 « Ruisseau de Moissannes » en région Limousin (département de la Haute-Vienne) justifie une compensation. Cette suppression a été proposée en raison de la disparition de l'Écrevisse à pattes blanches, espèce pour laquelle ce site était spécifiquement désigné. Une telle compensation est potentiellement réalisable sur le ruisseau de Chaumeil (ou Roussille).

## 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		O
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		O
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
H	K05	Diminution de la fécondité / dépression génétique		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
L	A02.01	Intensification agricole		B
L	A02.02	Changement de type de culture		B
L	F02.03	Pêche de loisirs		B
L	F05.04	Braconnage (ex : tortue marine)		B
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques	X	B
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		O
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation...)		O
M	E01.03	Habitations dispersées		O
M	G05.04	Vandalisme		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières	X	O
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées	X	O
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	K03.01	Compétition (faune)		B
M	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		B
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		B

M	M02.01	Perte et altération d'habitat		B
---	--------	-------------------------------	--	---

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100%

#### 4.5 Documentation

##### 4.5.1 Documentation sur le site

##### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Inventaire ZNIEFF 2000  
Diverses études (CEMAGREF, CPIE 19, MEP 19) de 2001 à 2013.  
Inventaire CBNMC juin 2010

##### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

#### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communautés de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne

Adresse : 47 rue du Petit Paris  
19160 Neuvic

Courriel : ccghd@orange.fr

---

Organisation : Maison de l'Eau et de la Pêche 19

Adresse : Place de l'Eglise BP 22  
19160 Neuvic

Courriel : mep19@free.fr

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Docob - Ruisseaux de la région de Neuvic  Lien : <a href="http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1058_19-FR7401122-Docob-RuisseauxNeuvic.pdf">http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1058_19-FR7401122-Docob-RuisseauxNeuvic.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input type="checkbox"/>	Non	

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/250000ème

Source : SCAN25

Détails : Projet d'extension validé par consultation commune et EPCI, puis Préfet Corrèze, transmis au MEDDE (dossier papier & CD) et messagerie au MNHN (dont certains fichiers SIG non pertinents). Eléments cartographiques corrigés dans onglet SIG ci présent.